

Euro 2002 : L'enjeu politique (2)*

par Denis Durand

Pour beaucoup de Français, la création de l'euro, il y a près de trois ans, est presque passée inaperçue. Mais aujourd'hui, l'échéance du remplacement des billets en francs par des espèces en euro approche, et la tension monte. Exaspération des transporteurs de fonds saturés d'heures supplémentaires et exposés à la recrudescence des agressions que ne manquera pas de susciter le transport sur tout un continent, concentré sur quelques semaines, de quinze milliards de billets, soixante-dix milliards de pièces, représentant au total un montant de 400 milliards d'euros. Irritation du public amené à constater, comme vient de le confirmer une enquête du ministère des Finances, les hausses des tarifs pratiqués par certaines professions en anticipation des ajustements qu'impliquera forcément la conversion des prix des biens de consommation courante. Appréhensions des responsables des banques, des administrations et des services de sécurité, qui savent qu'ils n'ont pas le droit d'échouer dans une entreprise sans précédent dans l'histoire, et chargée d'enjeux psychologiques et politiques à donner le vertige.

Trois cents millions d'Européens vont devoir, en quelques semaines, s'habituer à compter, à évaluer, à « penser en euros », et abandonner cette part de leur identité que constituait l'usage de leur monnaie nationale. La monnaie est, comme chacun sait, un symbole de la souveraineté nationale. Bien plus, c'est une composante essentielle du « lien social » : si



Il ne suffit pas de décerner des trophées de l'euro pour susciter l'enthousiasme de l'opinion.

nous acceptons les billets de la Banque de France en paiement, c'est parce que nous savons que tous ceux à qui nous les remettons à notre tour auront confiance dans leur valeur.

C'est une question hautement politique : contrôler la monnaie, la créer (comme le font les banques par leurs opérations de crédit), c'est disposer d'un formidable pouvoir, dont toute la vie économique dépend. Dans l'histoire, ce pouvoir a toujours été monopolisé par les classes dirigeantes, les États à leur service et, aujourd'hui, par des banques centrales que l'on dit « indépendantes » parce que leurs décisions ne relèvent pas d'instances démocratiques.

De leur côté, les citoyens sont largement tenus à l'écart des décisions concernant la monnaie. La préparation de l'euro, puis sa création le 1^{er} janvier 1999, n'a pas échappé à cette règle ; bien au contraire, tout a été fait dans le traité de Maastricht, et dans la façon dont il a été appliqué, pour soustraire la gestion de la monnaie à

tout débat démocratique. Voilà sans doute pourquoi, même si le passage pratique aux billets et aux comptes en euros est très présent dans les préoccupations des Français, ils continuent de considérer que « l'euro reste un projet abstrait, auquel les citoyens n'ont pas été associés » (1). Que faudrait-il pour que ceux qui vivent, travaillent, créent des richesses en Europe disposent d'une monnaie qui soit vraiment « leur monnaie » ? Sans prétendre répondre complètement à cette question, cet article propose quelques points de repère, en partant du passage à l'« euro pratique », tel que le vivent les salariés et les citoyens dans leur vie quotidienne, pour tenter de déboucher sur des propositions politiques ouvrant la voie à une réorientation profonde de la construction européenne en matière monétaire.

Une opération sans précédent

L'introduction de l'euro dans la vie quotidienne fait appel au travail de

* Cet article poursuit l'analyse engagée dans un précédent article paru dans *Economie et Politique*, mars-avril 2001

millions de salariés dans les banques, les commerces, les sociétés de transport de fonds, les banques centrales, les administrations, les collectivités locales... Des centaines de milliers d'entreprises doivent dès maintenant adapter leur comptabilité, leur informatique, leur politique de prix et leur politique commerciale aux nouvelles dénominations en euros. Pour certaines PME, un retard dans cette adaptation peut être un risque mortel. Puis, entre le mois de septembre 2001 et le mois de juin 2002, se déroulera « la plus grande opération de logistique jamais entreprise en temps de paix » : le remplacement de 14 milliards de billets nationaux et de 70 milliards de pièces par autant d'espèces en euros. Il faudra terminer leur production (qui a commencé dans le courant de l'année 2000), et les transporter jusque dans les agences bancaires et leurs distributeurs de billets.

Ce sera une période extrêmement difficile, par l'ampleur de l'opération, mais aussi par ses conséquences pour la sécurité publique (les convoyeurs de fonds seront plus exposés que jamais aux agressions du grand banditisme, tandis que l'introduction soudaine de nouveaux billets, auxquels le public n'est pas encore habitué, sera l'aubaine du siècle pour les faussaires). Les syndicats des banques et des transports de fonds ont déjà tiré le signal d'alarme sur l'état insuffisant de préparation du patronat bancaire et des administrations, et sur les conséquences sociales (horaires, conditions de travail, insécurité...) de la surcharge de travail que va impliquer l'introduction de l'euro. Le gouverneur de la Banque de France s'est publiquement inquiété, à plusieurs reprises, des risques de dérapage des prix qui accompagnent l'opération...

Le choc ne sera sans doute pas considérable pour les « élites mondialisées » qui ne sont pas à quelques euros près pour boucler leurs fins de mois, et qui sont d'ailleurs déjà largement habituées à raisonner en dollars. Il sera plus sensible pour les citoyens ordinaires, et pas seulement pour les personnes âgées. Les particuliers les plus modestes, ceux qui sont déjà durement sanctionnés au moindre découvert sur leur compte, craignent déjà, à juste titre, de rencontrer des difficultés supplémentaires. Tout doit donc être fait pour que l'introduction de l'euro ne soit

pas la cause d'une aggravation des inégalités sociales en Europe. Est-ce bien le cas ? On peut en douter, surtout si l'on considère certains comportements des banques.

Les banques profiteront-elles de l'occasion pour faire payer les chèques ?

Depuis quarante ans, les pouvoirs publics et la profession bancaire ont tout fait pour inciter les Français à déposer leur argent dans les banques. C'est pour cela qu'une réglementation impose depuis 1967 l'usage du chèque pour les paiements supérieurs à un certain montant. Dans la plupart des pays voisins, au contraire, les chèques sont très peu utilisés, car leur usage est facturé aux clients des banques : les particuliers payent davantage en billets, voire par virements ou par avis de prélèvement. Cependant, les banques françaises se sont appuyées sur l'ouverture de la concurrence au sein du marché unique européen pour réclamer la facturation des chèques en France. Elles étaient bien décidées à mettre ce projet à exécution avant le passage à l'euro.

Pourtant, elles ont dû reculer (provisoirement ?) devant l'attachement de la population à la gratuité des chèques.

Les Français ont raison d'affirmer que la tenue des comptes bancaires est un service public. Peut-on être un citoyen à part entière sans un compte où percevoir son revenu, prélever des espèces au distributeur de billets, domicilier ses factures de loyer, de téléphone, d'électricité ? Remarquons qu'au-delà du chèque, les techniques de paiement se diversifient : virements, TIP, avis de prélèvement, cartes, porte-monnaie électroniques... dans tous les cas, l'acte de paiement relève de la même logique de service public.

Il convient donc d'assurer à tous, sans discrimination, l'accès aux services bancaires, et d'éviter toute ségrégation du marché bancaire, telle qu'elle pourrait résulter soit de la définition d'un « service minimum » de mauvaise qualité, soit d'une spécialisation de tel ou tel réseau dans le rôle de « banque des pauvres ». L'Assemblée nationale vient de voter une loi déclarant la gratuité du chèque. Très bien, mais ce n'est qu'une partie du problème. Il faut aller plus loin : le passage à la mon-

naie unique européenne doit donner lieu à une définition plus large du service public bancaire à l'échelle de l'Europe, comportant un accès gratuit à toutes les formes de moyens de paiements : chèques, virements, avis de prélèvement. Cela coûte cher, disent les banques ? Sans doute, mais il n'est pas anormal qu'une part de leurs profits serve à financer le service public : cela leur sera d'autant plus facile qu'elles contribueront à la croissance et à la création d'emplois stables et bien rémunérés, générateurs de ressources bon marché sur leurs comptes et de sécurité pour le remboursement des prêts qu'elles accordent.

Faut-il repousser le passage aux billets en euros ?

Les difficultés techniques que rencontre maintenant le passage aux billets en euros ont une origine politique : les gouvernements ont fait le forcing pour réaliser cette étape symbolique, et pour imposer la monnaie unique à des peuples qui étaient souvent loin d'adhérer à ce projet. Aujourd'hui, ils se retrouvent pris au piège. Les difficultés de la mise en circulation de l'euro sont telles que l'opération peut en être fortement perturbée, voire compromise.

Ces difficultés risquent-elles conduire à repousser l'échéance du passage à l'euro - ce qui constituerait, symboliquement, un grave échec pour la construction européenne ? En réalité, les préparatifs sont déjà si avancés - les chèques sont en train de basculer vers l'euro - qu'un retour en arrière paraît difficilement concevable.

Imaginons tout de même qu'on renonce au remplacement des billets en francs par des billets en euros au 1er janvier 2002. Cela signifierait-il pour autant la fin de l'euro et le maintien du franc ? En aucun cas. Économiquement, financièrement, l'euro continuerait d'exister. Suivant qu'on paierait par chèque, par carte ou en espèces, il faudrait compter en euros ou en francs... Quelle confusion dans la vie quotidienne ! Et les conséquences négatives de la conception de la monnaie unique qui prévaut jusqu'à présent seraient toujours là : dictature des marchés financiers, police des salaires au nom de la stabilité des prix, pressions contre les dépenses publiques, guerre financière avec le dollar...

Autant dire que garder l'apparence des signes monétaires en francs ne permettrait en rien de garder la réalité du franc et sa fonction essentielle, politique, d'expression de la souveraineté nationale et de base du « lien social ». À plus forte raison la domination des actionnaires et des marchés sur la gestion des entreprises et des banques resterait-elle intacte. Rien ne remplace donc le combat pour faire autre chose que la monnaie unique actuelle, c'est-à-dire pour conquérir de nouveaux pouvoirs démocratiques sur les choix qui président à la création et à l'utilisation de l'argent.

Faire vraiment du passage à l'euro l'affaire de toute la société

L'introduction des pièces et des billets en euros est l'une de ces entreprises collectives qui concernent chacun de nous. Le gouvernement, les mairies, les associations font des efforts pour accompagner les Français, en particulier les plus défavorisés, dans leur adaptation à la nouvelle monnaie. Mais beaucoup laisse à désirer dans la coopération entre les principaux acteurs de l'opération : les banques, la Banque de France, les entreprises, ont eu longtemps tendance à se renvoyer la responsabilité – et le coût – de l'opération. Pourtant,

celle-ci ne peut réussir que si l'ensemble de la société participe à la mobilisation. Trois conditions, en particulier, peuvent y contribuer :

- entendre les revendications des salariés directement impliqués dans la réalisation du projet. Le passage à l'euro représente pour eux une charge de travail, et des responsabilités, extrêmement lourdes. Et on prétend résoudre les problèmes en dérogeant à la loi sur les 35 heures, qui commence à peine d'entrer en application ! En-dehors de la profession bancaire, où un accord a été négocié avec les syndicats, aucune contrepartie n'a été discutée avec les représentants du monde du travail. Il devient pourtant urgent – à quelques mois à peine de l'échéance – de donner des garanties aux salariés des transports de fonds, du commerce, de la Poste, quant à leur sécurité dans le déroulement de l'opération, et quant à l'avenir de leurs emplois quand elle sera terminée. Le gouvernement doit encourager les employeurs de ces secteurs à engager des négociations ;
- obtenir des banques l'engagement de ne pas pénaliser leur clientèle de particuliers (en particulier ceux aux revenus modestes) et de PME en cas d'erreur ou d'incident ;
- mieux associer l'ensemble de la

société. Les observatoires départementaux de l'euro mis en place par le gouvernement ne doivent pas seulement servir de relais pour le bon déroulement technique des opérations. Leur vocation est de donner la parole à tous les représentants de la société, de contribuer à la surveillance des prix pendant la période de transition et de veiller à ce que les incidents liés au passage aux paiements en euros n'entraînent de conséquences graves ni pour les particuliers, ni pour les PME.

L'euro depuis 1999 : succès ou échec ?

Une coopération monétaire est absolument nécessaire en Europe. Pour l'emploi et la croissance, il vaut mieux en effet une gestion concertée de la monnaie et du crédit, finançant le développement des dépenses pour les hommes, plutôt que des monnaies fluctuant au gré des marchés internationaux et sous la domination du dollar. La création du Système monétaire européen, en 1979, a donc répondu à un réel besoin. Mais ce système a vite été dominé par le deutsche mark et la Bundesbank. Il aurait fallu le faire évoluer, transformer l'écu en une véritable monnaie commune européenne, servant à financer les investissements créateurs d'emplois, les nouvelles technologies, les échanges mutuellement avantageux entre pays européens et avec nos partenaires d'Afrique, d'Amérique et d'Asie.

Malheureusement, le choix d'une monnaie unique a tourné le dos à cette nécessité. Au lieu d'une monnaie commune pour l'emploi et la croissance, le traité de Maastricht a créé un euro destiné à rivaliser avec le dollar, pour servir les ambitions des groupes financiers européens dans la guerre entre capitaux rivaux.

Aussi, tout a été fait pour complaire aux détenteurs de portefeuilles financiers : pression sur les salaires au nom de sacro-sainte « stabilité des prix », austérité budgétaire au nom des critères de convergence, indépendance de la Banque centrale européenne vis-à-vis des gouvernements pour la tenir à l'écart de toute revendication sociale et de tout contrôle démocratique.

On voit pourtant que cela ne marche pas : l'euro n'a cessé de baisser dans les premiers mois de son existence parce que les détenteurs de capitaux ont préféré placer aux États-



Cela va faire combien en euro ?

Unis plutôt qu'en Europe l'argent créé par les banques européennes. L'illusion d'un « euro fort », loin de mettre fin à l'hégémonie du dollar, n'a fait, jusqu'à présent, que la renforcer, tout en pesant sur l'emploi et la croissance en Europe. Il ne faut pas s'étonner, alors, que la monnaie unique ne suscite pas un grand enthousiasme auprès des citoyens européens.

Qui sont les « patrons » de l'euro ?

Depuis le premier janvier 1999, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui décide de l'émission des billets en euros, et qui détermine la politique monétaire de la zone euro : avec les instruments dont elle dispose (fixation des taux d'intérêt à court terme, réserves obligatoires imposées aux banques), elle détermine combien d'argent les banques, par leurs crédits, mettent à la disposition des entreprises et des particuliers, et dans quelles conditions cette monnaie est créée. Par-là, elle exerce une grande influence sur l'activité économique, sur l'emploi, sur les marchés et sur les prix. En application du traité de Maastricht, ses gouverneurs se sont fixé comme objectif d'empêcher que les prix à la consommation augmentent de plus de 2 % par an en Europe.

Officiellement, les décisions de politique monétaire sont prises par le Conseil des gouverneurs de la BCE, qui se réunit tous les quinze jours à Francfort. Ce Conseil est constitué des six membres du directoire de la BCE (dont son président, Wim Duisenberg), et des douze gouverneurs des banques centrales des pays membres (Jean-Claude Trichet pour la France).

En effet, contrairement à ce que l'on croit parfois, le rôle des banques centrales nationales de la zone euro n'a pas disparu. Avec la Banque centrale européenne, elles constituent ce qu'on appelle l'« Eurosystem ». La Banque de France, par exemple, continue d'exécuter les opérations de politique monétaire pour le compte de la BCE, et de rendre, comme avant l'euro, différents services à l'Etat, aux entreprises, aux banques ou aux particuliers.

Les gouverneurs de l'Eurosystem sont « indépendants » : cela veut dire qu'ils n'ont pas le droit de recevoir des instructions de la part des gouvernements européens. Mais personne – surtout pas eux – n'a songé à

les rendre indépendants des marchés financiers, et des puissants intérêts qui s'y déploient. Aussi peut-on dire que les politiques monétaires – comme les gestions d'entreprises, et bien des aspects des politiques menées par les États – obéissent très largement aux pressions des marchés financiers. Elles sont pour beaucoup dans l'évolution qui, depuis vingt ans, a privilégié la santé des Bourses et des multinationales financières, et poussé à freiner les salaires, à rendre l'emploi de plus en plus souvent précaire et à creuser les inégalités sociales.

Plus grave encore, la politique de crédit des banques, qui tiennent entre leurs mains le sort d'une multitude de PME, et qui fournissent aux marchés financiers leur « matière première » – l'argent, reste un tabou, inaccessible à tout débat démocratique : elles sont de plus en plus subordonnées aux exigences de leurs actionnaires lorsqu'elles sont privées, et aux mêmes normes de rentabilité en vigueur sur les marchés, même lorsqu'elles ont un statut public ou mutualiste.

Pour que les salariés, les citoyens, les peuples puissent renverser cette tendance, il faut qu'ils arrachent, progressivement, des pouvoirs aux maîtres du capital financier qui les usurpent aujourd'hui. Cela implique, entre autres conditions, un contrôle démocratique beaucoup plus poussé sur la Banque centrale européenne et sur les banques centrales nationales.

« L'euro, notre monnaie » ?

Lorsque la Banque centrale européenne et la Banque de France lancent une campagne « l'euro, notre monnaie », elles sont en décalage avec le sentiment de beaucoup de citoyens, même lorsqu'ils ne sont pas hostiles à l'idée d'une monnaie européenne. L'euro serait sans doute bien davantage « notre monnaie » si nous avions le sentiment que la monnaie européenne contribue à développer l'emploi, la qualification des travailleurs, le développement des nouvelles technologies au bénéfice de tous, la coopération internationale, le développement économique.

Ce n'est pas une utopie. Le mouvement qui se dessine pour s'opposer à la « tyrannie » des marchés financiers, pour remettre en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne et ses objectifs monétaires

rencontre une aspiration très puissante à une société sans chômage, une société où le travail ne serait pas une marchandise. C'est aussi cela qu'exprime l'extraordinaire solidarité qui s'est manifestée autour des salariés de Danone, Marks & Spencer, AOM, Moulinex... L'effet s'en est fait sentir jusqu'au Parlement avec les amendements apportés à la « loi de modernisation sociale ». Mais pour construire une société où chacun bénéficierait – comme le propose le Parti communiste – d'une sécurité d'emploi ou de formation, une loi ne suffit pas. Il faut de nouvelles institutions, il faut que les citoyens aient le pouvoir d'influencer la façon dont l'argent est orienté et utilisé – l'argent public, mais aussi les profits des entreprises, et surtout l'argent que les banques créent tous les jours par leurs opérations de crédit.

Un euro pour l'emploi, la formation, le développement de tous les citoyens d'Europe

- Pour mettre la monnaie au service de l'efficacité économique et du progrès social, il faut que les salariés, les citoyens, les élus exercent des droits nouveaux en matière monétaire et financière. Cela commencerait au niveau local, celui des entreprises, des bassins d'emplois, des réseaux bancaires, et cela irait jusqu'au contrôle de la banque centrale européenne, à travers les Parlements nationaux, le Parlement européen et de nouveaux organismes, tels qu'un conseil économique et social européen, où les syndicats, les associations seraient représentés. Il s'agirait de participer aux décisions portant sur l'affectation des l'argent des entreprises (les profits), des banques (les crédits par lesquelles elles créent la monnaie figurant sur les comptes de leurs clients) et, bien sûr, de l'Etat. Dès à présent, il y a urgence à prendre les décrets d'application de la loi Hue sur le contrôle des fonds publics versés aux entreprises.

- La justice sociale et l'efficacité économique exigent de modifier le statut de la Banque centrale européenne pour que la croissance et l'emploi figurent dans ses objectifs. Ce serait particulièrement utile au moment où la croissance ralentit fortement, et menace les fragiles résultats obtenus depuis 1997 en matière de lutte contre le chômage..

- Pour atteindre ces objectifs, la

BCE devrait adopter une politique monétaire sélective : elle diminuerait ses taux d'intérêt pour les banques qui financent l'emploi, la formation, les nouvelles technologies. Elle appliquerait au contraire des conditions dissuasives pour les crédits alimentant les opérations financières et les placements aux Etats-Unis, qui encouragent l'inflation financière et sont un handicap à l'efficacité des économies européennes. Elle dispose dès aujourd'hui de tous les instruments pour le faire.

• Des fonds pour l'emploi, la formation et les nouvelles technologies pourraient être constitués dans les régions, au niveau national et au niveau européen, pour contribuer à cette politique. Alimentés par des prélèvements sur les opérations spéculatives et les revenus financiers des entreprises et des institutions financières (dans l'esprit de la « taxe Tobin »), ils financeraient des allègements de charges financières (sous forme de « bonifications d'intérêts ») pour les entreprises qui investissent, créent des emplois et développent les qualifications de leur personnel.

• Ces procédures bénéficieraient de l'action d'un pôle public d'institutions financières, françaises – Caisses d'épargne, Caisse des dépôts, Crédit foncier, services financiers de La Poste, Banque de France, Trésor public... et européennes, en particulier la Banque européenne d'investissements, de Luxembourg, dont les ressources et les activités devraient être élargies. En particulier, le Système européen des banques centrales devrait être autorisé à refinancer, par création monétaire, une partie des crédits distribués par la Banque européenne d'investissements.

• Parallèlement, il convient de remettre en cause le « Pacte de stabilité et de croissance » qui paralyse les politiques budgétaires au moment même où la conjoncture se dégrade, et qui pousse les gouvernements à réduire les dépenses publiques, au mépris de la justice sociale et de l'efficacité économique.

• Plutôt que de soumettre toutes les politiques économiques à la pression des marchés, on se rapproche-

rait ainsi d'une monnaie commune européenne tenant compte, par son caractère sélectif, des situations différentes qui prévalent d'un pays européen à l'autre.

• Au-delà de l'Europe, cette démarche de coopération et de lutte contre la pression des marchés contribuerait à stabiliser le système financier international, à réorienter l'action des organisations internationales – FMI, Banque mondiale, OMC – dans la perspective d'une monnaie commune mondiale, affranchie de l'hégémonie du dollar et des rivalités entre monnaies et entre groupes financiers qui écrasent aujourd'hui les hommes et entretiennent les injustices, dans les pays industrialisés comme dans le tiers-monde. ■

1. OPTEM, Etude qualitative sur la perspective du passage à l'euro, octobre-novembre 2000, enquête réalisée pour le compte de la Commission européenne.

Economie et Politique se met à l'heure de l'euro

Nous informons nos lecteurs qu'à partir du n° septembre / octobre nous procéderons au double affichage de la revue en F et en €.

Pour faciliter la gestion de nos comptes, nous arrondirons nos tarifs en euro, ce qui ne remettra pas en cause la quasi-stabilité de ceux-ci en F.

Ainsi l'abonnement d'*Economie et Politique* en France passera de 320 francs à 50 euros soit 328 francs. Ces modifications s'appliqueront aussi à la revue *Issues* (voir le détail ci-dessous).

Abonnement <i>Economie et Politique</i> en France :	50,00 euros	=	328,00 F
Abonnement <i>Economie et Politique</i> en France pour deux ans :	95,00 euros	=	623,15 F
Abonnement <i>Economie et Politique</i> tarif Etudiant :	43,00 euros	=	282,05 F
Abonnement <i>Economie et Politique</i> tarif Etudiant 2 ans :	84,00 euros	=	551,00 F
Abonnement <i>Economie et Politique</i> tarif Etranger :	74,00 euros	=	485,40 F
Abonnement <i>Economie et Politique</i> en prélèvement automatique :	12,50 euros	=	82,00 F
Vente au numéro <i>Economie et Politique</i> en France :	9,50 euros	=	62,30 F
Abonnement <i>Issues</i> en France :	37,00 euros	=	242,70 F
Abonnement <i>Issues</i> à l'Etranger :	42,00 euros	=	275,50 F
Vente au numéro <i>Issues</i> en France :	11,00 euros	=	72,15 F
Vente numéro double <i>Issues</i> en France :	19,00 euros	=	124,60 F

Les librairies auront toujours une réduction de 10 %.

N.B. Il convient de rappeler que nos tarifs sont restés inchangés depuis le début de la décennie 90.